



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carbonneau, maire
Dominic Germain, Mario Poisson, Serge Ferron, Dany Trahan, Gaétan Beauclair, Yves Gélinas,
conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance ordinaire du conseil municipal le mardi 2 juillet 2019
à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h 30.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION 19 H 25

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2019
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2019
3. **Correspondance**
 - 3.1 Dépôt correspondance
4. **Période de questions des contribuables**
5. **Résolutions relatives aux travaux publics et urbanisme**
 - 5.1 Régie aqueduc de Grand Pré
 - 5.1.1 Consommation
 - 5.1.2 Adoption du règlement d'emprunt numéro 26
 - 5.2 Dérogation mineure 281, rue Girardin
 - 5.3 Dérogation mineure 180, rue Trahan



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

- 5.4 PIIA 180, rue Trahan
- 5.5 Dépôt 2^e projet Règlement no 463 modifiant le règlement de zonage no 309 concernant les dispositions de la zone 116-1
- 5.6 Achat flèches signalisation camion Travaux publics
- 5.7 Demande approbation heures Claude Pellerin
- 6. Résolutions relatives aux loisirs**
- 7. Résolutions relatives à l'incendie et sécurité publique**
- 8. Résolutions relatives à l'administration**
 - 8.1 Chèques fournisseurs
 - 8.2 Contrôle des dépenses # 328
 - 8.2.1 Autorisation remplacement ordinateur portable
 - 8.3 Comité Politique Famille-Ainés
 - 8.4 Mandat Claudelle Lacerte – Transfert de propriété de la chambre de compteur
 - 8.5 Calendriers Appartenance Mauricie
 - 8.6 Signature entente Festival Country Western
 - 8.7 Participation au programme des Partenaires dans la protection du climat de la FCM et de l'ICLEI – Gouvernements locaux pour la durabilité
 - 8.8 Publicité Fête de la Sainte-Anne
 - 8.9 Dépôt deux procès-verbaux selon l'article 202.1 du Code municipal
- 9. Dossiers déposés pour informations**
 - 9.1 Direction générale
 - 9.2 Factures diverses
- 10. Tour de table des élus municipaux**
- 11. Levée de l'assemblée _____**